

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 décembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme WILLIAMS - Mme THYEBAULT - M. DUGOURD - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres excusés** : M. PRIBETICH - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS) - Mme VANDRIESSE**Membres absents** : M. BAZIN**OBJET****DE LA DELIBERATION****Musée des Beaux-Arts - Rénovation - Diagnostic archéologique - Convention à passer entre la Ville et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives**

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'opération de rénovation du Musée des Beaux-Arts se déroulera au cœur de Dijon, dans un site particulièrement sensible du point de vue archéologique.

La Ville ayant sollicité l'Etat afin que soit engagé le diagnostic archéologique des terrains concernés, un arrêté de prescription m'a été notifié, le 6 juin 2006, par Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne.

La maîtrise d'ouvrage du diagnostic étant confiée par cet arrêté à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), une convention doit être conclue avec cet établissement pour sa mise en œuvre.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- approuver le projet de convention à passer entre la Ville et l'INRAP pour la réalisation du diagnostic archéologique des terrains concernés par le projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale;

2- m'autoriser à signer la convention définitive, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT